



DEMANDE D'ACCES POUR DES INVITÉS
Maximum 3 présences d'invités par année
(1 janvier au 31 décembre)
Un invité différent chaque fois seulement
Carte d'accès invité obligatoire

Date : _____

de membre : _____

Nom : _____

EXIGEANCES

Le demandeur doit :

- Être membre en règle depuis 12 mois
- Détenir une carte de membre de la fédération Québécoise de Tir (assurances)
- Bien connaître le règlement de sécurité du Club
- Ne pas avoir fait l'objet d'un rapport de sécurité de la part d'un officiel
- Un invité de permis par sessions de tir – maximum 3 présences avec invité de permis.
- Avoir transmis à l'invité les règles de sécurité du club et revue les procédures sur le ligne de tir avant de se présenter avec son invité à l'officiel en poste
- Que l'arme et le calibre convient à l'invité
- Utiliser le même pas de tir que l'invité
- Doit demeurer à porter de bras pour intervenir auprès de l'invité lors de la manipulation de l'arme et du tir.
- Comprend que l'officiel en poste peut refuser l'accès à l'invité selon l'achalandage.
- L'officiel de tir peut mettre fin à la session de tir de l'invité pour tout manquement de sécurité.

Le demandeur atteste qu'il connaît bien ses invitées, qu'au meilleur de sa connaissance qu'il n'ont pas de dossier criminel, d'affiliation criminelle, de prohibition d'usage d'une arme à feu. Si l'invité ne peut se qualifier pour une demande de permis, s'il -elle le désirait, cette personne ne peut être envisagé comme invité.

Signature _____

REDEVANCES

Faire parvenir cette demande complété et signé avec votre paiement à :

Cout : (\$60 + taxes) \$69.00

Paiement par intérac seulement à : inscription@ccpmaska.club

Mot de passe à utiliser : Maska2024

Une carte d'accès vous sera émise. Cette carte sera poinçonnée par l'officiel à chaque présence avec un invité pour un maximum de 3 accès.

Le CLUB se réserve le droit de refuser toute demande d'accès pour les invitées et de ne pas accepter d'invité pour une session de tir, si les conditions ne sont pas propices à ce que cela se fasse sécuritairement.

